

## FICHE DE POSTE MCFI ENSAPVS

**Maître de conférences invité**  
**à mi-temps sur l'année universitaire 2026-2027**  
**128h d'enseignement équivalent TD**  
Groupe de disciplines : TPCAU  
**POSTE : 09\_TPCAU\_128h\_MCFI\_ENSAPVS**

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine  
3 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

### **Missions et activités principales**

L'ENSA Paris-Val de Seine recrute un.e enseignant.e ayant une compétence dans le domaine théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine.

### **Ses missions sont les suivantes :**

En cycle Master, le/la candidat.e partagera un enseignement de projet au sein du Domaine d'Études Écologie Radicale, « DEER » (Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine), et un enseignement de cours de processus de conception (CM). Les missions seront réparties sur l'année scolaire 2026-27.

Le/la candidat.e s'appuiera sur une expérience affirmée à l'échelle internationale, de pédagogie interactive sur les enjeux climatiques et architecturaux contemporains. L'inscription de la proposition en écologie radicale est à comprendre dans des termes exploratoires et engagés.

### **Pédagogique (enseignement)**

#### **Deuxième cycle**

Le D.E.E.R demande aux étudiant.es, futur.es architectes, de se construire un positionnement critique radical et foisonnant. Les enseignements proposent l'angle des écologies radicales pour imaginer des possibilités d'émancipation individuelle et collective, où toute situation pourrait s'autodéterminer vers un futur où les êtres et leurs milieux cohabitent, libres de toute oppression.

Les enseignements partent de la volonté d'un décalage : aller chercher ce que l'architecture et les urbanités nous enseignent de leurs marges, de leur hors champ, de leurs troubles, situations extrêmes ou débordements.

Nous explorons les dystopies, utopies radicales, contre-fichions et récits d'anticipation réalistes. Parce qu'il nous faut continuellement réfléchir à nos pratiques actuelles et futures pratiques d'architecte des étudiant.es, le DE valorise les parcours de recherche/création et recherche/projet.

Qu'il s'agisse du projet ou du séminaire, la pédagogie expérimente des dispositifs horizontaux où chaque participant.e est co-apprenant.e : étudiant.es et enseignant.es, cherchent ensemble à construire un savoir sur des nouvelles formes de radicalité et de pratiques du métier d'architecte. Les étudiant.es, considéré.es comme actif.ves dans leur apprentissage, ont une place centrale.

### **Expériences et compétences souhaitées**

Le·la candidat·e devra avoir une pratique d'architecte avérée et une expérience pédagogique dans des écoles en France et à l'étranger.

### **Expérience professionnelle requise**

Justifier de l'exercice d'une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture ou des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche. L'adéquation entre l'activité professionnelle et la ou les disciplines enseignée(s) est validée par le conseil pédagogique et restreint de l'établissement.

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement**

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 75 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'école est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle vient de rejoindre la Conférence des Grandes Ecoles.

En 1er cycle, le programme de l'Ecole vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement. Ces domaines d'études sont en cours de finalisation pour la rentrée prochaine.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2019-2024 qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence et consolidé le cycle master. Pour développer le 3ème cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10 en France) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

### **Présentation des activités de recherche scientifique au sein de l'école et des perspectives de développement**

Les deux équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent cinq axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE. Associant l'architecture et les sciences sociales, l'équipe se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

Le laboratoire EVCAU (EA7540) est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'Ecole organise trois chaires partenariales de recherche : "ARCHIDESSA" (Architecture, Design, Santé); "Le logement demain" avec Paris-La Villette, et "Architecture et intelligence(s) sur l'intelligence artificielle.

**Liaisons hiérarchiques** : Sous l'autorité du directeur.

**Liaisons fonctionnelles** : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

### **Nature et durée du contrats**

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la Culture d'un an du 01/09/2026 au 31/08/2027
- Contrat à mi-temps de 128h sur l'année.

### **Informations sur le poste**

- Nathalie HÉBREARD, directrice des études et de la pédagogie (questions relatives à l'organisation des enseignements), [nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr)
- Marine DURAND, responsable du service des ressources humaines (questions relatives aux conditions de recrutement), [marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr)
- Raida RUS, Adjointe à la responsable du service des ressources humaines (questions relatives aux conditions de recrutement), [raida.rus@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:raida.rus@paris-valdeseine.archi.fr)

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants (un document par pièce = 1 pdf nommé sous format Nom\_Prenom\_N°poste) :

- Une note pédagogique (6 pages maximum) ;
- Un CV (3 pages maximum) ;
- Un dossier faisant ressortir des expériences d'enseignement et/ou de publications, et des expériences de maîtrise d'œuvre architecturale (30 pages maximum) ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie de la carte nationale d'identité.

### **Rappel sur les conditions de recrutement**

Le candidat doit remplir la condition suivante :

- Justifier au 1<sup>er</sup> janvier du recrutement de l'exercice d'une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture ou des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.
- Conformément à l'article 12 du décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture, les professeurs et maîtres de conférences invités sont nommés, pour une durée pouvant varier d'un mois à un an.

### **Dépôt des candidatures UNIQUEMENT PAR MAIL à :**

[nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr)  
[marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr)  
et [raida.rus@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:raida.rus@paris-valdeseine.archi.fr)

### **Délai impératif d'envoi des candidatures : vendredi 03 juillet 2026 à 10h00.**

Le mail portera en objet la mention « Recrutement MCFA – N° de poste » et le **NOM** du candidat.

**Les candidatures retenues peuvent faire l'objet d'une audition entre le 6 et le 8 juillet 2026. Une date vous sera communiquée le cas échéant.**

**La candidature retenue sera informée le 09 juillet 2026 et devra communiquer dans les délais les plus brefs et impérativement le 10 juillet 2026 les pièces nécessaires à l'établissement de son contrat (voir tableau ci-joint) :**

	Recrutement		renouvellement	
	100%	50%	100%	50%
formulaire de demande de recrutement/ renouvellement	X	X	X	X
extrait du procès verbal du conseil pédagogique et scientifique	X	X	X	X
<b>Etat des services accomplis T3</b>	X	X		
Protection sociale complémentaire obligatoire pour les enseignants associés à temps plein. Si l'agent détient une protection sociale individuelle en cours de validité, la dispense peut être accordée sur justificatif. Les enseignants associés à mi-temps n'entrent pas dans le périmètre de la protection sociale obligatoire ministérielle et relèvent de leur emploi principal.	X		X	
carte vitale ou attestation	X	X		
pièce d'identité	X	X		
Diplôme le plus élevé, requis pour l'enseignement	X	X		
curriculum vitae	X	X		
Toutes pièces utiles attestant de l'expérience en lien avec la discipline enseignée si les conditions de diplômes ne sont pas remplies	X	X	X	X
OU certificat de participation de la journée défense et citoyenne	X	X		
RIB ou RIP avec IBAN/BIC	X	X		
<b>documents</b> attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro entreprise ou bilan comptable...)		X		X
procès-verbal d'installation transmis le jour de la prise de fonction	X	X		

**situation des ressortissants étrangers (l'ensemble des documents ci-dessus, en français ou le cas échéant traduit par un traducteur**

titre de séjour valant autorisation de travail pour les étrangers hors UE OU autorisation provisoire	X	X	X	X
document attestant de la régularité de la position au regard des obligations de service national dans le pays d'origine	X	X		
équivalent du casier judiciaire : bulletin N° 2 ou à défaut, attestation sur l'honneur	X	X		